

# Manifeste

Le 10 décembre 2012

À M. le maire,  
au conseil municipal de Fougères, ville d'art et d'histoire

Mesdames, Messieurs,

Artiste peintre au demeurant fougérais, j'ai tenté par tous les moyens portés à ma connaissance d'exercer mon activité de façon viable et socialement cadrée dans la commune. J'en suis venu à la conclusion suivante et que je vous sou mets en guise de préambule à une requête collective, cosignée d'artistes fougérais, quoique rédigée par mes soins et en mon nom. Vous voudrez bien m'en pardonner la longueur, un manifeste se doit d'être démonstratif, le temps consacré à sa lecture étant proportionnel à sa faculté de compréhension, toujours relative. Le flou n'est pas le propre de l'approche artistique mais auréole les arts d'une mesure juste et instantanée.

Bien que ce qui a trait à ce domaine paraisse communément, sous un aspect socio-économique, de second ordre, il me semble importun d'exposer tout d'abord les termes qui définissent, de mon point de vue, les conditions de vie devenues insupportables, et que, pourtant, comme d'autres, j'assume... J'en emploie ici trois sur lesquels chacun peut aisément, selon moi, envisager les tenants et aboutissants de la situation précaire des artistes fougérais.

En ce qui concerne l'économie, je me permets de synthétiser le contexte objectif de la façon suivante. Dans une ère de mondialisation, l'ensemble des nations du monde s'est assujettie à une forme latente de monnaie mondiale, quoiqu'il en soit officiellement. Sa masse exponentielle, incalculable, est quasiment dématérialisée, ce qui n'est pas nouveau. Je me permets de vous rappeler que, dans cette perspective fictive, la monnaie représente la valeur de l'échange, pas l'échange. Les nations du monde ayant délégué tout pouvoir aux grandes banques centrales, il est évident qu'elles ne peuvent déclarer ni inflation ni déflation compte-tenu de l'abstraction de cette valeur même d'échange. ...ou de sa soustraction... En termes d'échanges, la balance française repose sur la finance en premier lieu. Savez-vous que le palais de la bourse de Paris appartient à l'une des cinq grandes banques de la Fed, que la société générale est propriété de Goldman Sachs, entre autre? Outre les métaux précieux, dont la valeur d'échange ne pourra que poursuivre une course exponentiellement stagnante («imponentiellement» croissante), leurs pics de production étant depuis longtemps dépassés, les valeurs refuges traditionnelles telles que la pierre semblent à bout de souffle. Elle répondent à une attente aussi bien économique que sociale, et la demande de logement suit la contrainte financière. La stagnation des prix à Fougères n'y suffira pas, il faudra bien que cette ville se repolarise, ce qui est aussi du ressort de son initiative. Or, notre pays ne produit quasiment plus aucune autre valeur échangeable qu'immatérielle. Comme il produit un chômage systémique et endémique corollaire à une sorte d'hyperinflation latente mais indicible. Parmi ces valeurs, le savoir-faire. Le savoir-faire n'est pas un art qui est bien plus que ça. Il convient à mon sens de remarquer ici que la place de la France sur ce marché est en constante régression, évidemment. L'art fut jusqu'à présent considéré comme une valeur refuge, ou pour le moins spéculative, et j'entends bien que la condition des artistes est soumise aux aléas économiques. Ce pays est pratiquement le seul au monde dans lequel on demande à l'artiste, producteur, de payer pour exposer. Et les galeristes sont majoritairement devenus des loueurs de salles et des rentiers (fougérais excepté pour l'heure), surtaxés bien sûr. Très peu de français sont en possession d'une toile signée alors que la quasi totalité des suisses ou belges le sont. Ceci prête à réflexion. Par delà ce contexte macroéconomique je pense qu'il appartient aux agents régulateurs, les collectivités locales et territoriales, sur le plan social d'intervenir afin de remédier à ce type de carence structurelle. Et qu'elles en ont les moyens. De même que l'art répond à la question posée par le non sens économique ambiant. La finance a supplanté l'échange.

En ce qui concerne le plan social, je vais ici me permettre d'user d'allégories géométriques, ce qui est mon métier. La France est un hexagone. Elle n'y peut rien, ce sont ses frontières naturelles. L'hexagone constitue la trame universelle de l'espace, le carré sur le plan. Ce dernier étant la forme géométrique la plus commodément mesurable d'un point de vue linéaire. Le carré est un concept empirique et privilégie la procédure. Toujours d'un point de vue algébrique, l'unité se proportionne naturellement en six. La France se soumet à un pouvoir central, j'en conviens. Mais par la «force des choses». À Fougères, Armand Tuffin s'était érigé en pure perte contre l'assemblée constituante afin de préserver à la localité le droit de prélever l'impôt. On lui a donc érigé une statue. L'empire a succédé à la constituante. D'un point de vue sociétal, et ceci est aussi d'ordre mathématique, tout individu constitutif d'un groupe se doit d'être répertorié, inventorié ou immatriculé. C'est la raison d'être du vocable d'artiste dans cet état de fait. Ce type de société est un rouleau compresseur qui écrase l'individu et inhibe l'épanouissement personnel. Or le souverain pontif a déposé son titre en 2008, et notre société ne peut plus se satisfaire d'une autorité structurellement verticale. Sur ce plan-ci aussi, nous avons tous le pouvoir de changer ce qui la plombe littéralement: contrairement aux apparences, les plans empiriques sont échus. Quant aux problèmes de fond, la planification exagérée jette le plus souvent un voile opaque d'hypocrisie sur leur réalité présente.

Qu'est-ce qu'un artiste? C'est un individu, voire un être humain. Centré, il est ce qu'est au carré parfait le nombre premier qui ne connaît d'autre diviseur que lui-même ou un, il participe d'un rapport inverse. L'autre côté du miroir. Il n'est pas intégré par définition, mais tend à l'intégrité. L'individu déteste le groupe qui le méprise. Un groupe est un ensemble d'individus. L'un est le reflet de l'autre. Si le groupe détruit l'individu, il s'autodétruit. Je pense que tout le monde en conviendra. On qualifie donc socialement d'artiste, accessoirement le créateur que sa création individualise, mais surtout l'inclassable économiquement improductif selon les canons sociétaux actuels. À cet égard, ayant aussi bien pour ma part étudié un tant soi peu l'économie que le droit, je me permets encore une fois de vous rappeler à des définitions de base. La société n'est pas l'économie. Mais on sacralise de nos jours cette confusion, comme bien d'autres. L'artiste caractérise donc actuellement le cas social. Notre empire ayant pris un tour abusivement qualifié de démocratique au cours des deux derniers siècles, on ne peut décemment emprisonner personne pour cette raison. Pour ma part, je côtoie régulièrement, à Fougères, des artistes peintres délaissant leur activité pour mendier. Je répète, pour **mendier**. Mais, ayant choisi en connaissance de cause et contre toute attente, d'exercer la «profession» de mon choix, liberté garantie théoriquement par le préambule de notre constitution, j'ai jusqu'à présent évité soigneusement de la délaissier pour l'argent. Je suis donc, du point de vue de la société et comme beaucoup, artiste peintre à la recherche d'un emploi d'artiste peintre pour les siècles des siècles, élément reconnu improductif. En deux ans, j'ai produit 6 livres dont un en américain, une cinquantaine de toiles et plus encore de dessins. Je n'ai quasiment rien vendu et jamais exposé à fougères, si ce n'est au marché aux légumes. Je ne suis pas maraîcher, mais artiste peintre. Et j'ai trouvé, tout en affinant ma démarche, le moyen d'observer et de tenter de pénétrer les réseaux «commerciaux» de distribution tant sur internet que concrètement. Cette dernière activité est radicalement antinomique à la nature même de l'art. Je ne vends pas, on m'achète. En Outre, face à l'absence de réelle activité culturelle locale, l'artiste se trouve contraint à une grande mobilité, ce qui lui occasionne des coûts importants.

D'un point vu subjectif, j'ai tout d'abord constitué une auto entreprise, mais l'ai abandonné en deux ans face à une absence de marché. Cette condition n'est pas celle d'un artiste, mais d'un commerçant. J'ai proposé à l'office du tourisme et la médiathèque par exemple, des expositions et animations. Par ailleurs des interventions d'ordre culturelles. On m'a gentiment prié d'attendre quelques années, il y a trop d'artistes à Fougère. Les associations sont prioritaires. Je me suis donc rabattu en premier lieu sur d'autres expositions, comme à Cergy-Pontoise pour laquelle on m'avait sélectionné, ou associatives telles que Solidor à Saint-Malo... et demandé de participer financièrement. Je n'expose conséquemment plus que sur invitation et me déplace. La seule aide que j'ai perçue fut celle qui m'a permis très occasionnellement de recevoir ma fille. Tout comme il n'y a pas d'aide à l'accès aux opportunités d'exposition, il n'y a pas d'aide à la personne en France, mais, précaire, à l'enfance. Je comprends bien qu'il soit dans la nature d'un artiste de justifier de son activité, mais le fait d'être affilié au pôle emploi m'a jusqu'à présent privé de la CMU et d'autres avantages qu'on procure aux plus démunis. Travail, famille, patrie était la devise de mon grand-père, elle n'a plus cours! Mesdames, messieurs, certains jours, je ne mange pas. Je vous le redis, JE NE MANGE PAS! On me rétorquera que c'est plutôt de bonne augure puisqu'en France, un peintre est mieux quotté mort. Et que la peinture ne constituant pas un produit de grande consommation, on pourrait éventuellement se réjouir que cet art ne soit la proie d'un consumérisme éffreiné jugé outrancier en l'occurrence. Ici encore, il faut bien se rendre à une évidence, s'il on devait considérer l'art comme un marché, comme tout autre celui-ci aurait pour principal prédateur la grande

distribution qui propose l'image épurée sur châssis à bien moindre coût. La peinture ne se résume cependant pas à du consommable décoratif pour salons et sanitaires. D'ailleurs, d'autres «se battent pour survivre» et qui ne sont pas que des artistes. C'est regrettable, je ne me suis jamais battu, je suis un artiste, pas un soldat. Une ville d'art et d'histoire n'est-elle qu'un pénitencier pour délinquants artistiques? Pourtant, je continue. Je fais ce que je suis. Le français, me dira-t-on n'a plus les moyens d'acheter de la peinture. C'est faux, il a les moyens de ce qu'il désire, mais le réfute. Il ne sait pas ce qu'est la peinture. Le savez-vous vous-même? Et sait-il ce qu'est la comédie, la danse ou la musique? Et qui connaît la valeur de l'argent? Il est soumis à l'ordre économique impérieux et à son formatage social. Quant à moi, je n'ai pas les moyens financiers de peindre. Pourtant, je peins. Mon expérience n'est que le pâle écho de celle que partage quotidiennement des artistes dont l'activité gratuite est devenue de l'esclavage ou l'objet de pillage. Je vous pose donc la question: êtes-vous des êtres humains, et résolument?

Si tel est votre ressenti, nous, artistes peintres fougèrais, vous demandons par la présente de prendre ce qui suit en plus haute considération. Il en va de l'âme (le centre) de la commune, de son élan économique et social et par delà de celui de notre société entière. Le confort ne se trouve pas exclusivement dans l'assouplissement, mais dans l'initiative. Un flou artistique en bonne intelligence. La masse, comme la quantité n'est pas ce qui conditionne vos décisions et nos choix, mais l'essence et la qualité de l'existence. Ni en terme d'argent, ni en terme de temps. Ceci est aussi mathématique.

Pour ces raisons, nous demandons la réunion extraordinaire d'un conseil municipal auquel certains d'entre nous seront près à prendre part, statuant sur les résolutions qui suivent.

Constitution d'au moins deux salles permanentes d'exposition dans le centre ville de Fougères ouvertes sans discriminations à tous et chacun des artistes de métier de cette ville.

Assouplissement des procédures d'accueils des espaces culturels

reconnaissance locale officielle d'un statut d'artiste peintre entre autres ouvrant droit à un revenu minimum et à une protection sociale, sans condition géographique autre que soit d'y demeurer soit d'y exercer.

Nous demandons, de façon transitoire, à la commune de proposer les jalons d'un référentiel en matière d'aide et de protection des artistes au conseil général à destination des assistantes sociales. Ce notamment à des fins d'aides alimentaires et professionnelles telles qu'aux transports et déplacement, charges locales d'habitations nécessairement à usage professionnel. La profession artistique ne doit pas être considérée comme du ressort de l'assistantat social, mais susciter son encouragement.

L'exonération de taxes locales d'habitation et l'accès libre au parking.

Accès privilégié aux instances d'ordres culturelles offerts à tout artiste de profession.

Création d'un fond de secours destiné aux artistes.

Actions en faveurs des galeristes et agents artistiques exclusivement commissionnés.

Implantation d'un festival artistique annuel (pas d'une kermesse).

À l'impossible, nul n'est tenu, il ne s'envisage pas. Ce que l'on envisage est possible. Êtes-vous dépositaires de solutions meilleures? Et si de telles mesures peuvent paraître déraisonnables, c'est que le rationnel participe de l'irrationnel: que penser d'une mère qui dévore ses enfants ou d'une poule ses œufs? Demandez-vous ce que vous faites et qui vous êtes, c'est ce que les véritables artistes attendent de vous pour toute reconnaissance. Ils ne sont ni crétiens, ni déséquilibrés ou de simples fêtards ou fainéants, mais des êtres humains mués par une vocation. Celle de suivre leur propre chemin, celle de vous rappeler le vôtre. Une société sans art est une société morte. Nous pouvons changer ça. L'hexagone est une trame, ce qui s'y trame se perpétue, suivant une infinité de triangles... dont des demi-carrés. Notre situation économique n'est aucunement tributaire d'orientations pseudo-politiques ou monétaires, mais d'une simple valeur existentielle essentielle: la compréhension et la reconnaissance.

Vous remerciant de la grâce que vous nous faites de nous entendre vraiment, et pour nos enfants.

Laurent Aubin  
artiste peintre  
29/31, rue de la pinterie  
Fougères

**Nom**

**condition**

**commentaire**